

# LA MISSION DIAGNE

## LES PREMIERS RÉSULTATS

Le moment n'est sans doute pas venu de faire connaître officiellement les résultats de la mission Diagne, puisque M. le ministre des Colonies n'a encore rien dit de cette mission, ni aux commissions de la Chambre, ni à la presse, depuis le départ du commissaire de la République dans l'Ouest-Africain et de son adjoint, M. Pierre Alype.

\* Peu de temps après son arrivée à Dakar, après cette réception à la fois brillante et émouvante, dont un faible écho nous est parvenu, mon ami, M. Diagne, m'écrivait, à la date du 17 février : « Me voilà en pleine action utile. Les impondérables ont joué. Les chefs indigènes entendent s'engager pour entraîner leurs hommes, et cela, disent-ils, parce qu'il ne faut pas que j'échoue dans la mission qui m'a été confiée par le gouvernement de la République. »

Ces paroles étaient l'expression même de la pensée des chefs indigènes, traduite par un des leurs, Hely Manel, dont je trouve le discours au commissaire de la République dans un journal du Sénégal : « Nous vous donnons l'assurance que le gouvernement français peut compter sur notre entier dévouement. »

C'est ce qui explique que dans la Guinée française comme dans le Soudan, partout, Diagne a été acclamé par les populations qui, avec empressement, donnent des recrues pour la défense de la France libératrice.

Un administrateur écrit de Bamakou : « Le recrutement s'annonce au Soudan dans d'excellentes conditions ; sa réussite sera complète et la France devra à M. Diagne un contingent important de braves qui iront combattre, comme leurs aînés de la Marne, sur tous les fronts de la grande guerre. »

Tout cela est réconfortant. Nous ne devons pas oublier qu'au moment où le gouvernement fit connaître son intention de demander un nouveau contingent de recrues aux grandes colonies de l'Ouest-Africain on peut affirmer que cette mesure rencontra plus de détracteurs que de partisans.

## Politique indigène nouvelle

Maia, pour effectuer dans les colonies ce recrutement que si peu de gens conseillaient d'entreprendre, il y a, comme en tout, la manière. Celle qu'il convenait de prendre peut se résumer ainsi : inspirer confiance aux indigènes, montrer aux chefs d'abord et, par leur intermédiaire, aux populations, que la France saurait leur prouver sa reconnaissance non seulement en paroles, mais surtout par des actes, par l'octroi d'avantages pécuniaires, par l'amélioration des conditions d'existence des indigènes, de leur statut.

C'est ce qui a fait l'objet des décrets du 14 janvier 1918, dont les indigènes sont redevables à l'honorable M. Henry Simon, ministre avisé qui, sous l'affabilité des manières et la naturelle modestie, fait montre de conceptions nettes, larges et précises et marque en toute occasion la volonté de prendre ses responsabilités.

On ne saurait trop le répéter, les décrets du 14 janvier 1918 inaugurent une politique indigène nouvelle. Aussi, un journal de Dakar, la *Démocratie*, peut écrire avec raison :

« La France qui se bat, la France qui verse généreusement son sang et son or pour la liberté et l'indépendance des nations ne serait pas conséquente avec elle-même et les immuables principes de 1789, qui font sa force et sa gloire, si elle avait laissé subsister les errements et les largiversations du passé. »

Et, après avoir rappelé avec quel héroïsme les troupes indigènes se battent depuis près de quatre ans, le même journal ajoute : « A ces hommes qui se sont donnés sans réserve pour la France et pour l'idéal qu'elle a mission de défendre dans le monde, il fallait des droits nouveaux. »

Ces droits nouveaux consistent en une politique qui, sans rien négliger des droits de tutelle sur lesquels la métropole a le devoir de s'appuyer, doit tenir compte de l'association indispensable du noir et du blanc. »

Mais il était tout de même important de faire comprendre aux indigènes de l'Ouest-Africain les avantages que leur concédaient les décrets de janvier dernier, de leur commenter les textes qui risqueraient, sans cela, de passer inaperçus à leurs yeux. Tel a été l'objet essentiel de la mission Diagne. Nous pouvons dire, dès maintenant, que l'action de cette mission, d'abord sur les chefs, ensuite sur les populations, a été des plus efficaces.

## Les engagements

La proportion d'engagements volontaires parmi les familles des grands chefs indigènes est considérable et cet exemple donné par l'élite est suivi d'enthousiasme par les populations.

Avant son départ, peu de jours avant le début des opérations du recrutement, M. Angoulvant l'éminent gouverneur général des deux grands groupes de l'Ouest-Africain, évaluait à 40 ou 45.000 hommes le contingent total que l'on pourrait vraisemblablement incorporer. A l'heure actuelle, le recrutement est achevé dans certaines colonies et en plein fonctionnement dans d'autres ; mais, d'ores et déjà, on peut dire que, partout, les chiffres prévus seront atteints et qu'ils seront souvent dépassés.

Ces importants résultats, obtenus sans troubles et en conservant le calme partout, montrent le patriotisme et la confiance des populations coloniales et ce que peuvent l'action habile et la haute autorité de M. Diagne et des administrateurs conscients de leur rôle qui le secondent et s'emploient

de tout leur cœur à atteindre le but avec méthode et sagesse.

Nous ne connaissons pas le nom de tous ces administrateurs coloniaux admirables qui font sans bruit tout leur devoir de bons Français sous un climat parfois débilitant. On ne saurait trop leur rendre hommage car, eux aussi, sont à des postes difficiles. Nous voulons cependant retenir celui du gouverneur général Angoulvant, et du gouverneur Auguste Brunet, qui apportent le concours de leur expérience éclairée à MM. Diagne et Pierre Alype.

C'est peut-être 60.000 hommes, peut-être plus, que l'Afrique va de nouveau nous envoyer. Saluons, dès maintenant, l'effort de ceux, gouvernement, missionnaires et fonctionnaires de tous rangs, qui ont contribué à donner à la France ce nouveau contingent. Nous devons, dès à présent, penser à organiser en Afrique un recrutement annuel régulier. Le service militaire est une grande école d'éducation qui favorise le plus rapidement possible l'accession de l'indigène à la civilisation française.

Gratien GANDAGE,  
deputé.

## Les bons de monnaie émis par les chambres de commerce

Les petites coupures de 0,50 et de 1 fr., émises par les chambres de commerce, ont puissamment contribué à atténuer la crise de la petite monnaie et facilité les transactions courantes, mais on leur fait divers griefs, notamment de comporter une limite trop rapprochée de remboursement.

Les ministères des Finances et du Commerce, préoccupés des inconvénients signalés, viennent d'adresser des recommandations aux chambres de commerce pour que le délai pendant lequel les coupures devront être présentées au remboursement soit, le cas échéant, prolongé.

Au sujet des bons de monnaie en possession des soldats, des instructions ont été données aux payeurs aux armées d'avoir à changer les petites coupures mises en circulation par d'autres chambres de commerce que celle dans le ressort de laquelle ils sont stationnés, lorsque ces billets leur sont présentés par des militaires en provenance d'autres parties du front.

## LES INSTRUCTIONS EN COURS

### M. CAILLAUX INTERROGÉ

Le capitaine Bouchardon a repris l'interrogatoire de M. Joseph Caillaux, remis en son indisposition.

Le rapporteur a donné connaissance à l'inculpé des dernières dépositions recueillies ainsi que de la traduction des derniers documents qu'il a reçus d'Italie et au sujet desquels l'ancien président du Conseil a été invité à fournir ses explications.

### L'AFFAIRE HUMBERT

Le lieutenant Joussetin a entendu, comme témoins, dans l'affaire Humbert, Mme Barbey, femme d'un collaborateur du *Journal*, l'abbé Gespitz, aumônier de la Santé, et M. Gustave Téry, directeur de l'*Œuvre*.

### LE MARQUIS D'ECQUEVILLE

Le capitaine Grébaut a entendu l'ingénieur Laubeuf dans l'affaire du marquis d'Ecqueville.

## UNE EVASION AU PALAIS DE JUSTICE

M. Proteau, juge d'instruction au palais, avait fait amener à son cabinet un détenu, Alexandre Laridan, âgé de vingt-quatre ans, inculpé de vol, qui prétendait avoir des révélations importantes à faire. Mais lorsqu'il fut en présence du magistrat, Laridan déclara qu'il n'était ravivé et qu'il n'avait rien à dire.

Pendant qu'on le ramenait à la Santé, Laridan sortit brusquement de sa poche une poignée de sable ramassée dans un crachoir, à la Santé, et en aveugla le garde qui le conduisait. Aux cris de celui-ci, un de ses camarades accourut. Laridan le rattrapant paya d'audace et lui dit : « Cours vite, il y a un misérable qui vient de jeter du tabac dans les yeux d'un de vos collègues... »

Et pendant que le garde, se soupçonnant pas le stratagème, se portait au secours de son camarade, Laridan sortit tranquillement par la cour de la Sainte-Chapelle, puis disparut.

## MOUVEMENT DANS LES COMMISSARIATS

M. Lampré, commissaire de police du quartier Notre-Dame-des-Champs, est nommé à la Mairie en remplacement de M. Coston, admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite.

M. Debeury, officier de paix au douzième arrondissement, devient commissaire du quartier Notre-Dame-des-Champs.

## ÉCHOS

Dans son livre le *Nouveau rouge*, qui vient de paraître, recueil de contes écrits sur le front, d'une variété ingénieuse et pittoresquement graduée, le docteur Lucien Graux réalise, avec bonheur, une œuvre de combattant, et restera assurément comme l'une des mieux vues, des mieux ressenties.

C'est un ensemble de réminiscences de guerre dont la peinture puissante et riche montre, avec un bel souci de l'art et de la vérité, toutes les vertus des admirables soldats de France.

À francs le volume chez tous les libraires et à l'Édition française illustrée, 30, rue de Provence, Paris.

### AUTOMOBILES MILITAIRES REFORMÉES

On nous signale qu'une des prochaines victoires du Champ-de-Mars comprendra un grand nombre de champs automobiles, camionnettes et véhicules, tourisme des premières marques, entièrement remis à neuf et prêts à être immédiatement utilisés. Vente et exposition permanente à Vincennes, Champ de Courses, et à Paris, Champ-de-Mars. (Métro Ecole-Militaire.)